

REGARDS | 08

sur l'impact des frontaliers dans la balance des paiements

R

Auteur: Robert Michaux
Publication périodique | Mai 2015

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Ce REGARDS examine le phénomène frontalier d'un point de vue balance des paiements. On ne s'étonnera point, au vu du nombre élevé de frontaliers, qu'il y ait un solde négatif de presque 8 milliards EUR en 2014 pour la rémunération des salariés frontaliers. Notons aussi qu'à ce jour les cotisations sociales reçues des frontaliers dépassent toujours les prestations sociales dont ils bénéficient. Mais l'éclairage à travers la balance des paiements est comptable, et aussi complexe.

Depuis une trentaine d'années, l'économie luxembourgeoise a recours de plus en plus à des travailleurs frontaliers venant des trois pays limitrophes. Derrière la Suisse, le Luxembourg est le deuxième pays en Europe à être touché par ce phénomène¹. Ce REGARDS analyse le phénomène frontalier sous la lumière de la balance des paiements, avec focus sur les flux monétaires directement y liés. D'autres études abordent le même sujet sous l'angle du marché du travail ou mettent en avant les aspects socio-économiques².

La balance de paiements retrace la rémunération des salariés lorsque les employeurs et les salariés résident dans des territoires économiques différents, par exemple employeur résidant sur le territoire du Luxembourg et salariés résidant dans des territoires économiques limitrophes. Le STATEC puise l'essentiel de ses informations dans les sources administratives. Un échange régulier d'informations statistiques s'effectue entre le Luxembourg et ses pays partenaires aux fins de produire des résultats cohérents et de minimiser d'éventuelles asymétries bilatérales.

Entre 2002 et 2014, le nombre de frontaliers entrants augmente de 4% en moyenne par année. La crise économique de 2007-2008 ne semble avoir eu qu'un impact limité. En effet, leur nombre ne baisse que légèrement en 2009 pour repartir à la hausse en 2010 (+2.8%).

Tableau 1 : Nombre de frontaliers salariés entrants par pays et année

Pays	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	53 556	55 163	57 665	60 147	63 660	68 355	71 461	70 743	72 982	75 326	76 850	77 823	82 279
Belgique	28 534	29 426	30 674	31 498	33 227	35 507	36 978	36 640	37 384	38 275	38 983	39 626	41 021
Allemagne	20 495	22 303	24 355	26 162	28 963	32 423	35 287	35 605	36 664	37 915	38 547	39 277	40 612
Total	102 586	106 892	112 694	117 807	125 850	136 285	143 726	142 988	147 030	151 516	154 380	156 726	163 912

Source : IGSS

Les frontaliers qui résident sur le territoire français sont les plus nombreux parmi les frontaliers salariés au Luxembourg. Leur part relative a cependant baissé entre 2002 (52%) et 2014 (50%), de même que celle des ressortissants de Belgique (28% contre 25%). Par contre, celle des résidents d'Allemagne a augmenté de 20% à 25% et se trouve désormais à égalité avec celle des résidents de Belgique.

Quand on parle de frontaliers, on oublie souvent les résidents qui quittent le Luxembourg pour aller travailler à l'étranger. Pour cause, car en 2013 leur effectif (11 203) est beaucoup plus faible que celui des frontaliers entrants (156 726). Notons toutefois qu'en réalité il n'y a que 1 000 personnes qui traversent les frontières pour gagner leur pain en France, Belgique, Allemagne ou ailleurs. La méthodologie de la balance

¹ Scientific Report on the Mobility of Cross-Border Workers within the EU-27/EEA/EFTA Countries Final Report commissioned by European Commission DG Employment and Social Affairs presented by MKW Wirtschaftsforschung GmbH, Munich, January 2009, p.20

² Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux, Pratiques, enjeux et perspectives, Presses Universitaires de Nancy – Editions Universitaires de Lorraine, 2012 et Grenzgänger und Räume der Grenze, Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux, Christian Wille, Frankfurt am Main, 2012

des paiements considère les organisations internationales comme « extraterritoriales », c.-à-d. qu'elles se situent sur un territoire économique qui leur est propre, indépendamment du pays d'implantation physique. Dans l'optique de la balance des paiements un fonctionnaire international résidant à Leudelange et allant travailler à Eurostat au Kirchberg est considéré comme un frontalier sortant. La majeure partie des frontaliers sortants (91% en 2013) travaillent auprès d'institutions européennes et d'institutions internationales non européennes. Seuls 9% se rendent effectivement au travail dans l'un des trois pays limitrophes du Luxembourg.

Les institutions européennes comprennent entre autres la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, la Cour de justice européenne et les écoles européennes au Luxembourg. Les entités extraterritoriales incluent Eurocontrol, la Cour de justice EFTA et la NSPA (NATO Support and Procurement Agency).

En 2013, l'emploi total des organisations internationales au Luxembourg s'élève à 13 194 personnes dont 10 194 résident au Luxembourg. Les autres personnes (3 000) résident à l'étranger (disons Allemagne, France, Belgique). Comme elles résident à l'étranger et qu'elles viennent travailler dans des organisations extraterritoriales, les flux de leur rémunération ne sont pas considérés dans la balance des paiements du Luxembourg.

Tableau 2 : Nombre de frontaliers sortants en 2013

Nombre de frontaliers sortants :	11 203
- travaillant auprès d'organisations internationales	10 194
- travaillant effectivement en France, Belgique et Allemagne	1 009
Emploi total des organisations internationales :	13 194
- dont frontaliers sortants résidant physiquement au Luxembourg	10 194
- personnes venant de France, Belgique et Allemagne	3 000

Source : STATEC

Tableau 3 : Nombre de frontaliers salariés sortants par destination et année

Destination	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays limitrophes	869	934	916	884	917	938	931	917	956	1 008	961	1 009
Belgique	366	436	413	381	410	438	419	416	406	439	426	450
France	170	170	170	170	170	170	177	181	185	189	189	192
Allemagne	333	328	333	333	337	330	335	320	365	380	346	367
Instit. non européennes	769	772	786	785	785	813	846	838	835	812	799	785
Instit. européennes	6 907	7 159	7 511	8 255	8 223	8 962	9 198	9 324	9 229	9 351	9 392	9 409
Total	8 545	8 865	9 213	9 924	9 925	10 713	10 975	11 079	11 020	11 171	11 152	11 203

Source : STATEC

Dans la balance des paiements, la *rémunération des salariés* se compose des salaires et traitements bruts ainsi que des cotisations sociales à la charge des employeurs. Pour les frontaliers sortants, ce coût salarial est repris au crédit (recettes), alors qu'il figure au débit (dépenses) pour les frontaliers entrants. En réalité les impôts et contributions sociales sont payés directement par les employeurs à l'instance responsable de leur pays respectif et non pas aux frontaliers. Dès lors, afin d'équilibrer les écritures dans la balance des paiements, les frontaliers reversent « statistiquement » ou « comptablement » les impôts et cotisations sociales (préalablement reçus en tant que « rémunération ») aux instances du pays de leur employeur.

Les *cotisations sociales* correspondent aux cotisations effectives ou imputées à charge des employeurs ainsi que celles à charge des ménages. Les cotisations sociales imputées à charge des employeurs représentent la contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs employés, c'est-à-dire en dehors de tout circuit de cotisations. Elles correspondent aux flux repris en sens opposé dans la rubrique « rémunération des salariés ».

Les *prestations sociales* comprennent les prestations à payer au titre des régimes de pension et de sécurité sociale, incluant notamment les prestations en cas de maladie ainsi que les allocations familiales.

Sous le double effet de l'augmentation du nombre des frontaliers et de la croissance régulière de leur rémunération, l'ensemble des variables reprises au tableau 3 augmentent de manière quasi ininterrompue entre 2002 et 2014.

Tableau 4 : Flux monétaires liés aux frontaliers salariés (en Mio EUR)

Recettes (crédit)		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rémunération des salariés	F. sortants	785	823	863	927	986	1 042	1 086	1 166	1 222	1 251	1 277	1 290	1 318
Salaires et traitements bruts	F. sortants	641	675	708	762	810	858	895	958	1 008	1 031	1 053	1 063	1 087
Cot. soc. à la charge des employeurs	F. sortants	144	148	155	165	176	184	191	208	214	220	223	226	231
Impôts sur le revenu	F. entrants	263	271	315	372	449	538	639	615	671	740	792	922	964
Cotisations sociales	F. entrants	923	978	1 064	1 205	1 309	1 501	1 681	1 782	1 835	1 938	2 017	2 090	2 143
Prestations sociales	F. sortants	153	165	171	179	194	222	223	239	256	277	286	314	324
Prestations de pension	F. sortants	112	120	125	130	141	160	161	172	184	199	206	226	233
Prestations autres que de pension	F. sortants	41	45	47	49	54	62	62	67	72	78	81	88	91
Dépenses (débit)		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rémunération des salariés	F. entrants	4 182	4 351	4 761	5 297	5 911	6 704	7 399	7 540	7 868	8 279	8 613	9 079	9 307
Salaires et traitements bruts	F. entrants	3 678	3 822	4 184	4 633	5 199	5 886	6 475	6 543	6 850	7 211	7 487	7 900	8 097
Cot. soc. à la charge des employeurs	F. entrants	504	530	577	664	713	819	924	998	1 019	1 069	1 126	1 180	1 209
Impôts sur le revenu	F. sortants	60	65	64	68	71	74	77	79	81	82	85	87	91
Cotisations sociales	F. sortants	196	201	216	235	254	266	279	305	319	331	335	331	338
Prestations sociales	F. entrants	736	821	874	949	1 035	1 112	1 352	1 501	1 587	1 648	1 746	1 854	1 954
Prestations de pension	F. entrants	206	231	247	277	304	338	379	434	477	535	600	659	722
Prestations autres que de pension	F. entrants	530	590	627	672	731	774	973	1 067	1 110	1 113	1 146	1 195	1 232

Source : BCL, STATEC

En faisant la balance entre les recettes et dépenses pour l'ensemble des quatre rubriques principales, on constate que les cotisations sociales encaissées sont

supérieures aux prestations sociales versées. En effet, le nombre d'anciens frontaliers entrants - entretemps retraités - est encore relativement faible par rapport à celui des frontaliers actifs.

Tableau 5 : Flux nets et solde global (en Mio EUR)

Net	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rémunération des salariés	-3 397	-3 529	-3 898	-4 370	-4 925	-5 662	-6 314	-6 374	-6 646	-7 028	-7 337	-7 790	-7 989
Impôts sur le revenu	203	206	251	304	379	464	562	536	590	658	708	835	872
Cotisations sociales	727	777	848	970	1 054	1 234	1 402	1 477	1 516	1 608	1 683	1 759	1 806
Prestations sociales	-582	-656	-703	-770	-841	-891	-1 129	-1 262	-1 331	-1 371	-1 459	-1 540	-1 630
Solde	-3 049	-3 202	-3 502	-3 866	-4 333	-4 855	-5 478	-5 622	-5 872	-6 133	-6 406	-6 735	-6 941

Source : BCL, STATEC

Les transactions relatives aux frontaliers entrants subissent avec un certain retard la crise économique. Ce n'est qu'à partir de 2009 que l'on peut constater un ralentissement du taux de croissance annuel de leurs rémunérations, impôts et cotisations sociales.

Les prestations sociales versées par le Luxembourg continuent à augmenter plus rapidement que les rémunérations, et ce malgré certaines mesures restrictives comme la fixation de l'âge limite des allocations familiales à 18 ans en 2010.

Tableau 6 : Variations par rapport à l'année précédente pour les frontaliers entrants (en %)

Frontaliers entrants		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de frontaliers entrants	4.2	5.4	4.5	6.8	8.3	5.5	-0.5	2.8	3.1	1.9	1.5	4.6
Débit	Rémunération des salariés	4.0	9.4	11.3	11.6	13.4	10.4	1.9	4.4	5.2	4.0	5.4	2.5
Débit	Salaires et traitements bruts	3.9	9.5	10.7	12.2	13.2	10.0	1.0	4.7	5.3	3.8	5.5	2.5
Débit	Cot. sociales à la charge des employeurs	5.0	9.1	14.9	7.4	14.9	12.9	8.0	2.1	4.9	5.4	4.8	2.5
Crédit	Impôts sur le revenu	3.1	16.4	18.0	20.7	19.8	18.7	-3.7	9.1	10.3	7.1	16.4	4.5
Crédit	Cotisations sociales	6.0	8.7	13.3	8.6	14.7	12.1	6.0	2.9	5.7	4.1	3.6	2.6
Débit	Prestations sociales	11.6	6.5	8.6	9.0	7.5	21.5	11.0	5.7	3.8	5.9	6.2	5.4

Source : BCL, STATEC

L'emploi et la rémunération des frontaliers sortants affichent également un ralentissement de leur taux de

croissance depuis 2010, respectivement 2011. Les prestations sociales quant à elles continuent à augmenter à un rythme soutenu.

Tableau 7 : Variations par rapport à l'année précédente pour les frontaliers sortants (en %)

Frontaliers sortants	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de frontaliers sortants	3.7	3.9	7.7	0.0	7.9	2.4	0.9	-0.5	1.4	-0.2	0.5
Crédit Rémunération des salariés	4.9	4.9	7.4	6.4	5.6	4.2	7.4	4.8	2.4	2.0	1.0
Crédit Salaires et traitements bruts	5.4	4.9	7.5	6.3	6.0	4.2	7.1	5.2	2.2	2.2	0.9
Crédit Cot. sociales à la charge des employeurs	2.5	5.0	6.5	6.9	4.1	4.1	9.0	2.8	3.0	1.2	1.4
Débit Impôts sur le revenu	9.8	-1.8	5.8	4.0	5.4	3.2	3.0	2.4	0.9	3.5	2.8
Débit Cotisations sociales	2.6	7.5	8.6	8.3	4.7	5.0	9.1	4.7	3.6	1.2	-1.0
Crédit Prestations sociales	7.5	4.1	4.5	8.7	13.9	0.6	7.3	7.3	8.1	3.4	9.6

Source : BCL, STATEC

Le salaire annuel moyen touché par les frontaliers entrants varie sensiblement selon leur pays d'origine. En 2014, les frontaliers français gagnent près de 11 000 euros de moins par année que leurs collègues belges et 7 000 euros de moins que leurs collègues allemands.

Ceci reflète une certaine « spécialisation » des frontaliers dans des secteurs se caractérisant par de fortes différences en matière de salaire. Par rapport aux frontaliers belges et allemands, les frontaliers français sont surreprésentés dans des activités moins bien rémunérées comme par exemple le secteur de l'Horesca, ou le commerce et le travail intérimaire.

Tableau 8 : Salaire annuel moyen des frontaliers entrants selon leur pays d'origine (en EUR)

Pays d'origine	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	32 333	32 349	33 567	35 476	37 489	39 509	41 379	41 962	42 556	43 381	44 278	46 233	44 879
Belgique	40 214	40 247	41 775	44 636	46 689	48 684	50 818	51 228	52 268	53 553	54 364	56 411	55 701
Allemagne	38 964	38 245	39 682	41 785	43 528	44 917	46 451	47 662	48 824	49 928	50 982	52 607	52 197

Source : STATEC

Les fonctionnaires des institutions internationales (frontaliers sortants) touchent en moyenne des

rémunérations plus importantes que les résidents travaillant dans les pays limitrophes, et ce notamment en raison de leur degré de qualification plus élevé.

Tableau 9 : Salaire annuel moyen des frontaliers sortants selon la destination (en EUR)

Pays de destination	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Institutions européennes	80 346	81 644	81 838	80 703	86 521	84 124	85 487	90 476	96 583	97 529	99 457	100 221
Institutions non européennes	72 123	75 028	77 618	80 435	83 196	86 025	86 961	94 783	98 724	100 712	103 332	104 960
Pays limitrophes	34 980	35 256	35 771	36 853	36 096	36 731	37 398	38 423	36 007	36 513	38 232	37 471

Source : STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135